

INSCRIPTION ALSH PERISCOLAIRE

❑ NON CONCERNÉ

Mercredi en période scolaire

2ème trimestre 2020-2021

Nom et Prénom de l'enfant : **Classe :**

Signature Parent(s) :

Les mercredis en période scolaire, l'accueil des enfants s'effectue de 9h à 17h. Toutefois, une garderie est également mise en place de 7h30 à 9h ainsi que de 17h à 18h30. Une inscription à la demi-journée est possible. Ainsi, vous pouvez inscrire votre enfant le matin uniquement (de 9h à 12h30), l'après-midi seulement (de 13h30 à 17h), ou la journée complète. En cas d'inscription à la demi-journée, et uniquement pour les enfants inscrits le matin, n'oubliez pas de préciser l'inscription au restaurant scolaire. En effet, les enfants inscrits uniquement l'après-midi n'auront pas la possibilité de déjeuner sur place. (Les inscriptions et les annulations doivent impérativement être faites le vendredi précédent avant 18h)

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
06 JANVIER	☐ ALSH matin ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi ☐ Journée complète	03 FÉVRIER	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète	10 MARS	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète	07 AVRIL	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète
13 JANVIER	☐ ALSH matin ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi ☐ Journée complète	10 FÉVRIER	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète	17 MARS	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète	14 AVRIL	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète
20 JANVIER	☐ ALSH matin ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi ☐ Journée complète	17 FÉVRIER	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète	24 MARS	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète	21 AVRIL	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète
27 JANVIER	☐ ALSH matin ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi ☐ Journée complète			31 MARS	☐ ALSH matin (9h-12h30) ☐ Repas ☐ ALSH Après-midi (13h30-17h) ☐ Journée complète		

ATTENTION : Pour les enfants inscrits le matin uniquement, vous devrez récupérer votre enfant avant 12h15 à l'accueil de loisirs. Comptant sur votre compréhension.